



Une visite de la résidence Hopkinson avec...

Jérôme

**Compte-rendu de la visite de quartier organisée le 14
février par le centre social Ste Elisabeth, square
Hopkinson, pour l'Atelier de la licence 3 de Géographie-
Aménagement**

**Par Esteban Traccart, Sarah Hamache &
Hugo Nazin**

Aix Marseille Université, 2024-25

**Atelier d'aménagement et de géographie sociale
coordonné par Claire Bénéit**

Un tour de la résidence Hopkinson avec Jérôme

COMPTE RENDU DE LA VISITE DU 14/02/2025,
PAR ESTEBAN TRACCARD, HUGO NAZIN ET SARAH HAMACHE

*ATELIER AMÉNAGEMENT ET GÉOGRAPHIE SOCIALE, AIX MARSEILLE UNIVERSITE,
COORDONNE PAR CLAIRE BENIT*

Cette sortie de terrain s'ancre dans le cadre de l'atelier aménagement et géographie sociale de notre 3^{ème} année de licence de géographie et d'aménagement, coordonné par notre enseignante, Claire Bénit.

Cette sortie fut rendue possible grâce à la coopération de Jérôme, directeur du centre social, qui parvint à mobiliser des habitants (habitants-guides) afin qu'ils puissent s'occuper chacun d'un groupe d'étudiants dans le but de leur faire visiter le Square tout en mettant en avant leur propre vision de leur lieu de résidence. Nous avons eu la chance d'avoir Jérôme en tant que directeur-guide, ce dernier a pu nous faire part de sa vision double, tout d'abord en tant que directeur du centre social St Elisabeth, qui est familier avec le lieu, qui connaît beaucoup de personnes et puis le fait qu'il ne réside pas dans le Square, ce qui permet d'avoir un double avis sur la chose, pour ne pas dire un certain recul.

Tout au long de notre visite avec Jérôme, nous pûmes retenir des thèmes clés, dont les nombreux problèmes qui touchaient le Square avec de nombreux conflits intergénérationnels, les places de parking qui sont au cœur d'une forte conflictualité au sein de la résidence voire les espaces verts qui ne sont pas appropriés par les résidents. Lors de notre visite du Square, nous avons pu ressentir la convivialité avec laquelle Jérôme et les habitants-guides ont pu nous

accueillir, sans barrière ni filtre, nous avons pu échanger naturellement sur le Square et les problèmes qui pouvaient le toucher.

Au-delà d'une simple visite du Square, nous pûmes découvrir une personne, celle de Jérôme, qui sous la casquette de directeur du centre social St Elisabeth, en cache bien d'autres. Une d'ami, pour les habitants, de confident et de compagnon pour les enfants, il est à la fois apprécié et respecté (nous pouvions sentir que les habitants-guides s'étaient mobilisés autour de la personne de Jérôme, une importante figure du Square).

Tout d'abord, et ce, avant même d'être arrivés devant la résidence, nous avons pu analyser la diversité résidentielle qui entourait le square Hopkinson. En effet, sur la droite, juste au niveau du boulevard qui mène à la résidence il était possible de voir un ensemble résidentiel relativement récent, un ensemble qui tendait à se contraster avec le Square Hopkinson, en ce que ce dernier semblait non pas plus vieux, mais était similaire à un grand ensemble, de par son architecture en barre mais aussi de par ses étages, qui étaient au nombre de douze. A contrario, pour la résidence de droite, nous n'en avons que quatre.

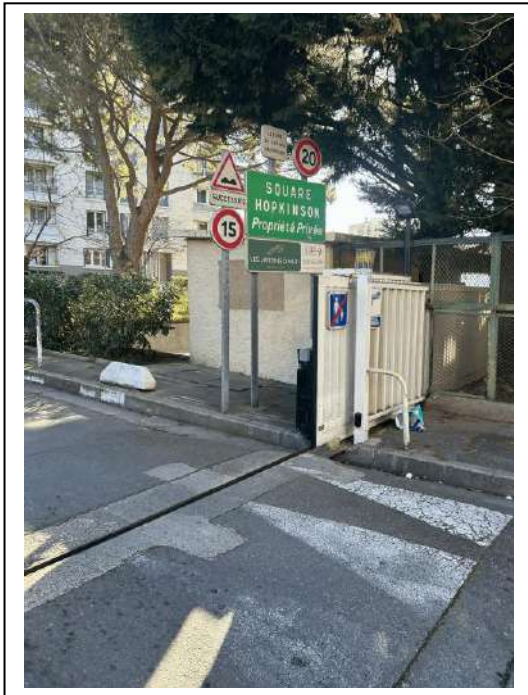
Figure 1 : Le square Hopkinson, à la croisée des chemins, à la croisée des résidences privées



© Sarah Hamache 2025.

Néanmoins l'architecture est assez trompeuse car en se rapprochant du portail qui était ouvert, il nous était possible de voir un éventail de panneaux indiquant que c'était bien une propriété privée.

Figures 2 : Le square Hopkinson, une résidence privée ?



© Sarah Hamache.

Ces panneaux qui indiquaient que ce Square était bien une résidence privée se décomposaient en quatre, non pas types de panneaux, mais bien en quatre couches. Premièrement nous avons le portail, ouvert, qui constitue de droit une barrière, soit un obstacle à franchir. Or véritable biais, pour ne pas dire paradoxe, ce dernier était ouvert, ce qui n'en limitait en rien l'accès, même les personnes extérieures au Square pouvaient y accéder.

Plus tard, Jérôme, directeur du centre social St Elisabeth nous informera que ce dernier est ouvert du lundi au samedi de 7h à 12h et de 14h à 18h. Cette ouverture du portail est liée à la présence de l'E.H.P.A.D mais aussi facilite les livraisons. Cette E.H.P.A.D est directement liée aux tensions qui subsistent autour des places de parking, car si le portail est ouvert, c'est en partie lié à cette maison de retraite. En effet, cette E.H.P.A.D nommée les Jardins d'Haïti, se situe dans la résidence, ce qui nécessite une ouverture du portail pour que les personnes puissent y accéder et repartir. Ces Jardins ne sont pas seulement une E.H.P.A.D mais aussi un restaurant, un espace de coworking, une crèche, une école de musique, etc. Ce qui a tendance à regrouper une myriade de personnes, ce qui n'est pas forcément du goût des habitants du Square. Ces ouvertures récurrentes constituent un problème pour les résidents en ce que certains n'hésitent pas à garer leurs véhicules à l'intérieur, créant des problèmes de places de parking.

Ensuite, nous avons un autre panneau, qui se trouve sur ce même portail et qui signale cette fois-ci la présence de caméras de surveillance. Pareillement, un élément plus visible par sa couleur (verte) et par sa taille, est le panneau qui indique

bien que c'est une "résidence privée". Enfin, panneau un peu plus discret par sa taille et qui semble rejoindre le second par sa signification, est celui sur lequel est inscrit "le square est placé sous vidéosurveillance". Un autre panneau, plus intéressant par sa signification, est celui qui est sur le portail, "interdit aux piétons", comme si l'espace public était de droit réservé aux voitures et non plus aux piétons, qui n'ont même plus un droit de passage au sein de la résidence. Aucun de ces panneaux n'indique la présence du centre social St Elisabeth et sa localisation. Malgré les différents panneaux présents martelant le fait que ce Square soit bien une résidence privée, cela n'empêche pas un léger manque de propreté à la frontière du Square. Sur la photo, il est possible de remarquer sur la droite, au niveau du sol, un sac de courses laissé à l'abandon.

Pour revenir sur le square Hopkinson et le fait qu'il soit une résidence privée, j'ai plus l'impression qu'il se situe à la frontière du grand ensemble et est en même temps tourné vers la résidence privée. En effet, une fois la visite de terrain effectuée, nous avons pu remarquer que le square était jonché de panneaux spécifiant que tel endroit était uniquement accessible aux résidents (cf : la "forêt"). Au-delà de simples panneaux qui ne semblent pas être respectés, car il y a des non-résidents qui pratiquent des espaces réservés aux habitants, le seul élément qui permettrait de rapprocher le square à une résidence privée serait la présence du portail. Toutefois, lors de notre visite, ce dernier était ouvert, ce qui ne renvoyait en aucun cas un sentiment d'exclusion et d'espace privatif. Peut-être pour pallier ce biais d'observation, il serait préférable d'effectuer, de nouveau, une visite de terrain, avec cette fois-ci un portail fermé, à ce moment-là nos impressions seraient peut-être différentes. Pourtant le Square tend aussi à se rapprocher du grand ensemble par le nombre d'étages, mais aussi par son architecture en barre, emblématique des grands ensembles. Cette confusion semble être liée au nom que se donne le Square, de "résidence privée", qui semble faire écho à un mouvement de résidentialisation débuté en France dans les années 1990, avec une fermeture de certains lieux de vie pour assurer une certaine tranquillité aux habitants. Le Square semble se situer dans cette perspective.

Sarah Hamache

Avant d'entrer dans le Square, nous pûmes avoir un aperçu de la barre Hopkinson, comme le montre la photo ci-dessous, elle est caractérisée par sa hauteur, sa démesure, elle est immense. Cette remarque tend à appuyer l'encadré précédent. Cette photo tend à nous conforter dans nos premières impressions quand Mme Bénit nous a annoncé que nous allions dans une "cité", car cette dernière est

caractérisée par ses tours, ses barres, une architecture que nous tendons à retrouver ci-dessous.

Figure 3 : La barre Hopkinson



© Hugo Nazin 2025.

Une fois le portail franchi, un plan du Square est présent sur la gauche. Ce dernier semble nous conforter dans notre première impression du site, qui avait des allures de grands ensembles. Sur le plan, l'élément remarquable est cette forme en barre que prennent les bâtiments. Qui plus est le plan est lui-même dégradé, tagué, vieilli et semble être lacunaire, car le centre social n'est même pas indiqué. Pareillement, et au-delà du plan ci-dessous, de nombreux éléments de bâti font montre d'un état relativement dégradé. Juste derrière nous pouvons voir un bâti relativement vieux et laissé à

l'abandon, un habitant du square nous soulignera que "c'était une ancienne supérette des années 60, tenue par M. Couture et qui a fermé dans les années 80 car le patron faisait souvent crédit aux habitants, sans qu'ils ne le remboursent, la situation devenait trop urgente, ce qui a mené à la fermeture de la supérette." À côté de la supérette, il y avait même une boucherie et une boulangerie et constituaient, de fait, un élément de sociabilité.

Figure 4 : Le square Hopkinson : entre résidence privée et grand ensemble



© Esteban Traccard 2025.

Tous ces éléments énoncés précédemment par l'habitant nous invitent à faire un petit point historique quant au site visité et sa création. Initialement créée en 1962, "cette résidence était accessible aux salariés de la SNCF" comme l'a mis en exergue Jérôme. Il était alors question du 1% patronal, dispositif mis en place en 1943, qui correspondait à une aide au logement, il reposait sur la PEEC (Participation des Employeurs à l'Effort de Construction), versée annuellement par les entreprises du secteur privé et du secteur agricole de plus de cinquante salariés. Au sein de ce Square, "il y a environ 320 logements, ce qui tend à représenter entre 1 000 et 1 100 personnes".

Puis, une fois entrés dans le Square, Jérôme nous accompagna devant le centre social St Elisabeth afin de chercher les autres habitants-guides, qui étaient au total au nombre de six; Jérôme directeur du centre social St Elisabeth, Didier un "photographe de profession et de passion" comme l'a ajouté avec amusement et humour Jérôme qui a voulu comprendre l'organisation du quartier et qui a travaillé sur le regard que les habitants pouvaient avoir de leur propre lieu de vie, Aya, habitante du Square, puis Danielle, Nadège et Mariannick, qui sont également des habitants du Square. La présentation des intervenants s'est faite au sein du Square, qui se trouve à droite dès que nous franchissons le portail. Toutes ces présentations et la rencontre avec les habitants-guides se sont faites dans une atmosphère conviviale, légère et détendue, surtout Jérôme qui n'hésite pas à commenter avec humour certaines présentations des habitants. Une réelle

connivence subsiste entre Jérôme et les habitants, qui semblent s'être déplacés exclusivement pour lui, parce qu'il a dû leur demander.

Avant de nous intéresser au local au sein duquel se déroulent l'aide aux devoirs de même que des réunions, une petite précision sur le centre social s'impose, cette précision est nécessaire, car il constitue un élément central dans notre thématique mais aussi incarne un élément de sociabilité du quartier où se rencontrent les personnes, et constitue à la fois un lieu qui amène à apaiser les tensions entre les habitants (les vieux habitants qui ne sont pas

d'accord avec le bruit que font les enfants du centre à l'occasion d'activités organisées en plein air...). Ces photos du centre social St Elisabeth nous permettent de mettre en avant la proximité qu'il peut y avoir entre les résidents et le centre social, ce dernier est inséré dans le bâtiment.

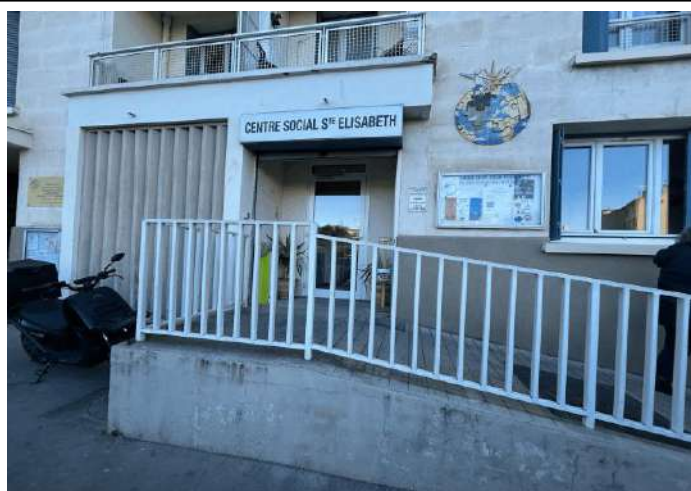


Figure 5 : Le centre social St Elisabeth
© Sarah Hamache 2025.

Figure 6 : Le centre social St Elisabeth et les activités proposées



© Esteban Traccard 2025.

De même, le panneau à l'entrée du centre, par sa localisation stratégique, donc là où il y a de nombreux passages, permettrait une meilleure visibilité des activités proposées par le centre social. De plus, en y regardant de plus près, nous pouvons relever que les activités proposées sont diverses et variées, sur ce seul panneau nous avons les échecs, le football réservé aux femmes de même que les cours de cardio boxe et de pilates et atelier théâtre. Le public visé est varié, des simples enfants (aide aux devoirs) aux familles

(organisation d'un café afin de discuter des enfants-écrans par exemple), toutefois certains publics sont moins représentés comme les enfants très jeunes et les personnes âgées. Cette diversité des publics accueillis s'illustre également par la présence, au premier plan, d'une rampe à l'entrée du centre, servant probablement d'appui aux personnes âgées voire aux personnes qui sont en fauteuil roulant.

Dès lors, le centre social semble prôner et promouvoir des valeurs telles que l'inclusivité, l'accessibilité et le partage intergénérationnel. En s'attardant sur le premier plan, nous pouvons constater la présence d'une rampe, mais aussi du caractère exigü du centre, une entrée assez étroite. De plus, une petite plaque en verre indique les horaires d'ouverture mais reste relativement discrète. En y regardant de plus près, au second plan, les murs sont abîmés sur la gauche, juste au-dessus, il y a comme un émiettement du bout droit du balcon.

Pour revenir au local évoqué précédemment dans lequel se déroule l'aide aux devoirs, un bâtiment marqué dès sa façade extérieure par l'appropriation de la part des enfants, avec de nombreux graphes colorés, ce qui tend à en faire un élément remarquable du paysage. Ce qui tend à se contraster avec le reste de l'espace collectif, qui est principalement approprié par des voitures. Ces graphes ne sont pas dénués de sens, nous pouvons y lire la devise française; "liberté, égalité, fraternité", au niveau de la deuxième ligne semble figurer "centre social". De surcroît, ce centre social, et ce qui constitue un élément qui peut sauter aux yeux, est entouré d'espaces verts, et une certaine intimité semble être conférée au lieu par la présence d'un mur sur la droite et de petits grillages juste devant. Nous pourrions émettre comme hypothèse que ce mur, ces espaces verts de même que les grillages participent à instaurer une distance avec les voitures, qui dominent l'espace public. Concernant l'aide aux devoirs, le public visé et aidé, à en juger par les livres figurant sur l'étagère à droite dès que nous entrons dans la première salle à gauche, appartient au premier cycle. Comme nous pouvons le constater sur la photo ci-dessous, des livres de langue, anglais et espagnol, un dictionnaire Robert et des livres permettant de travailler les conjugaisons, son orthographe et sa grammaire.

Figure 7 : Aile "aide aux devoirs"



© Sarah Hamache 2025.

Figure 8 : Le public concerné par l'aide aux devoirs

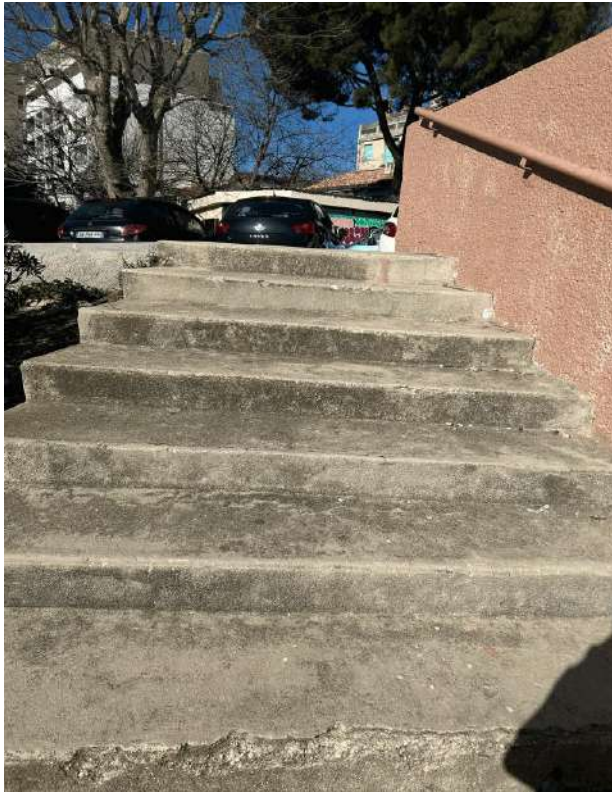
Les livres présents sur cette étagère font montre d'un état vieilli, surtout sur la gauche, alors qu'à droite l'état de ces derniers reste encore correct. Les livres pour l'aide aux devoirs sont peu présents, du moins très spécialisés, par exemple nous n'avons pas de livres de mathématiques, à l'exception du Tout savoir, pour le reste, cela se concentre sur le français et les langues (cela serait-il révélateur de ce qui pose réellement problème aux enfants qui bénéficient de l'aide aux devoirs, soit des lacunes dans ces matières en particulier ?).

Une fois les habitants-guides présentés, nous nous répartîmes par groupe de quatre. La première chose que nous pûmes visiter avec Jérôme fut l'espace vert, uniquement accessible aux résidents. Ce qui est intéressant est la proximité entre l'aile consacrée à l'aide aux devoirs et cet espace vert, qui se situent, à quelques mètres, l'un de l'autre. Qui plus est, un espace transitoire doit être traversé avant d'accéder à cet espace vert, des escaliers souvent occupés par les jeunes, pour fumer et se retrouver. Ce qui pourrait poser problème comme l'a

souligné Jérôme, car ces jeunes "ne font pas partie du Square, ce qui crée des conflits avec les habitants."

Figure 9 : Les non-résidents à la conquête du square Hopkinson

Figure 10 : Espace vert réservé aux résidents ou aux chiens ?



© Sarah Hamache 2025.

© Esteban Traccard 2025.

Premièrement sur cette photo nous avons une vue sur l'entrée de l'espace vert. Le premier élément remarquable est le panneau, qui insiste sur le fait que l'espace vert soit réservé aux résidents du Square. Quel est donc l'intérêt de ce panneau? Il semble bien que la présence de ce panneau fasse directement écho à ce que nous évoquions plus tôt, soit l'ouverture occasionnelle du portail qui peut amener à la venue de personnes extérieures à la résidence. En soi, le panneau constitue une indication, qui tend à se matérialiser au niveau des arceaux, ce qui tend à rendre difficile l'accès à cet espace vert pour les personnes âgées, les jeunes enfants voire les personnes à mobilité réduite. De fait, cet espace exclut certaines catégories de la population (en fonction de la mobilité et de l'âge). À ces arceaux s'ajoutent des marches escarpées et exigües, qui pourraient constituer un danger pour les personnes à mobilité réduite voire les personnes âgées, un autre obstacle

s'ajoute à ces marches, la montée, l'accès à l'espace vert se fait en montée et la sortie en descente. Ainsi l'inclusivité ne semble pas être le fort de cet espace vert. De surcroît, sur la gauche des "plantes invasives" semblent pousser et si cela venait à continuer elles pourraient même limiter l'accès car empiétant sur les marches. L'élément qui saute aux yeux dès l'entrée est la verdure qui marque l'endroit, notamment les arbres, qui sont très hauts et semblent dominer dès l'entrée.

Un problème subsiste quant à cet espace vert, selon les dires de Jérôme et selon ce que nous avons pu remarquer lors de la visite, les chiens semblent plus présents dans cet espace vert que les habitants, "le bois sert surtout pour promener les chiens". Jérôme a appuyé sur le fait que "les espaces verts ne sont pas appropriés par les habitants". Cette surreprésentation des chiens dans cet espace vert est visible par la présence de potentielles déjections canines, et certains visiteurs en voulant se balader pourraient marcher dedans, ce qui semble constituer un élément répulsif pour les résidents. Pareillement, Jérôme essaya de lancer de nombreuses initiatives autour de cet espace vert afin de le rendre plus praticable pour les habitants. L'initiative qu'il évoqua en particulier fut celle d'un jardin méditerranéen sec, comme le montre la photo ci-dessous.

Figure 11 : La nature reprend ses droits



© Sarah Hamache.

Cette photo montre l'endroit où Jérôme voulait développer ce jardin méditerranéen sec. Néanmoins, face à des avis divergents quant à ce jardin, et un refus marqué de nombreux habitants, le projet fut avorté. Cet abandon du projet est perceptible sur la photo avec la conquête de cet espace par des "plantes invasives", qui rendent presque invisible l'endroit. Ce projet de jardin méditerranéen sec a fait l'objet de profondes divisions entre les deux associations de locataires, une qui représente les plus anciens locataires et une autre qui représente les personnes récemment arrivées. Jérôme a décrit cette opposition de manière légère en disant "Lui, il fait partie de l'association qui est sympa." en saluant un habitant lors de notre visite.

Cet espace vert cristallise une certaine conflictualité entre les habitants quant à l'utilité, soit ce qui peut être fait avec cet espace vert, un bois classé, ce qui n'est pas rien. Au-delà du devenir de ce bois classé qui pose question, la présence d'un mur au fond du bois incarne un autre problème qui gravite autour de cet espace vert (cf : figure 11). Ce mur marque la frontière entre la "forêt" et la friche de l'ancien collège Louis Armand. Cette proximité entre la friche et la "forêt" était source de problèmes car les jeunes squattaient l'espace pour faire des "conneries". À la dangerosité de la friche du collège, avec des zones de danger à l'intérieur, s'ajoutait un problème d'incendie l'été avec les SDF qui squattaient la friche. Des problèmes subsistent toujours, avec des jeunes qui "escaladent le mur pour se rendre au niveau de la friche". Même si pour y parvenir, les jeunes, par rapport à ce que nous avons vu, doivent désormais, avant d'accéder à la friche, gravir une pente, puis doivent escalader le mur surmonté d'un grillage. L'enclavement du Square Hopkinson, dans ce cas, rend compte d'une manière de résoudre certains problèmes. L'enclavement du Square a des répercussions sur les jeunes qui se rendent au collège Darius Milhaud, ils pouvaient autrefois passer par la cité Menton, mais l'escalier est désormais fermé ou bien par l'E.H.P.A.D. Dans le but de leur faciliter l'accès, Jérôme tenta de négocier un droit de passage pour les jeunes, qui a été refusé par la maison de retraite. Certaines fois les jeunes doivent emprunter des détours, souvent pénibles et fastidieux, tout en devant traverser certaines zones de danger. De plus, le temps de trajet est rallongé, autrefois les jeunes ne mettaient que cinq minutes, ils en mettent désormais le double.

Lorsque Jérôme nous fit visiter cet espace vert, une chose m'a particulièrement

marquée, le fait qu'il n'emploie pas l'expression "espace vert" mais bien "forêt". Avec du recul j'ai pu me demander ce que pouvait impliquer cette dénomination dans la perception que pouvait en avoir Jérôme. Intuitivement, la forêt est vaste alors qu'un espace vert présente des limites apparentes. Au-delà de simples caractéristiques, Jérôme par son expression renvoyait à l'état dans lequel se trouvait cet espace vert, conquis par les "plantes invasives", ces dernières rendaient le passage difficile. Ou bien, sans forcément renvoyer à l'état dans lequel se trouvait cette "forêt", l'expression pourrait faire écho au fait que ce bois soit classé et concentre des essences rares. Pareillement, Jérôme ajouta que ces "plantes invasives une fois débroussaillées l'été laissaient apparaître des déchets". Par conséquent, cet espace vert ne semble pas être adapté, de fait, aux jeunes enfants et aux personnes âgées, et ce, pour les mêmes raisons, la présence de déjections canines, un passage dominé par les "plantes invasives", un passage difficile avec la présence de marches bien trop grandes, escarpées et exiguës pour certaines.

Sarah Hamache

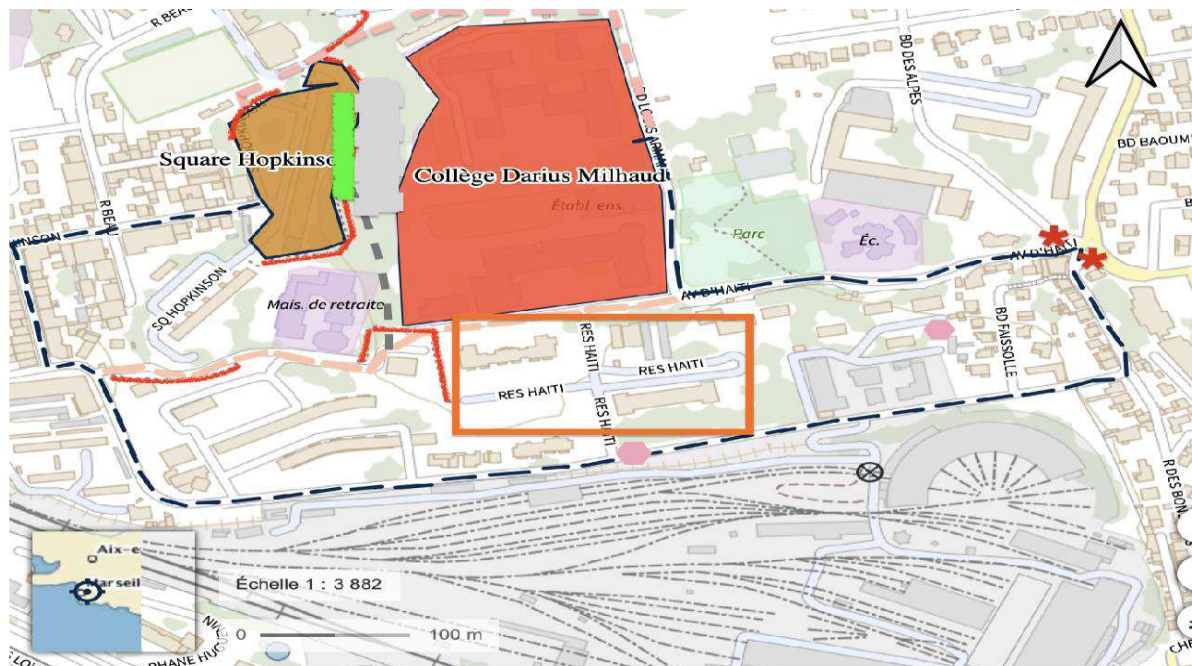
Figure 12 : Où sont les résidents ?

Figure 13 : Le mur d'Hopkinson



© Sarah Hamache 2025. © Hugo Nazin 2025.

Croquis n°1 : Square Hopkinson-collège Darius Milhaud, le parcours du combattant



Quelles difficultés pour les collégiens du square Hopkinson qui doivent se rendre au collège Darius Milhaud : le paradoxe de la distance et enclavement du site

I- Les acteurs en présence

-  Le square Hopkinson
-  Collège Darius Milhaud
-  Bois classé ("la forêt")
-  Friche de l'ancien collège Louis Armand

II- Le paradoxe de la distance : proche et lointain à la fois

- — — Chemin emprunté par les collégiens du square
- - - Autre itinéraire possible
- - - Ancien itinéraire emprunté avant la construction du mur

III- Enclavement du site et difficultés

-  Présence de murs ou de grillage (obstacles)
-  Obstacle résidentiel (résidence Haiti fermée)
-  Dangers sur le trajet (ronds-points, routes, etc)
-  Présence de culs-de-sac

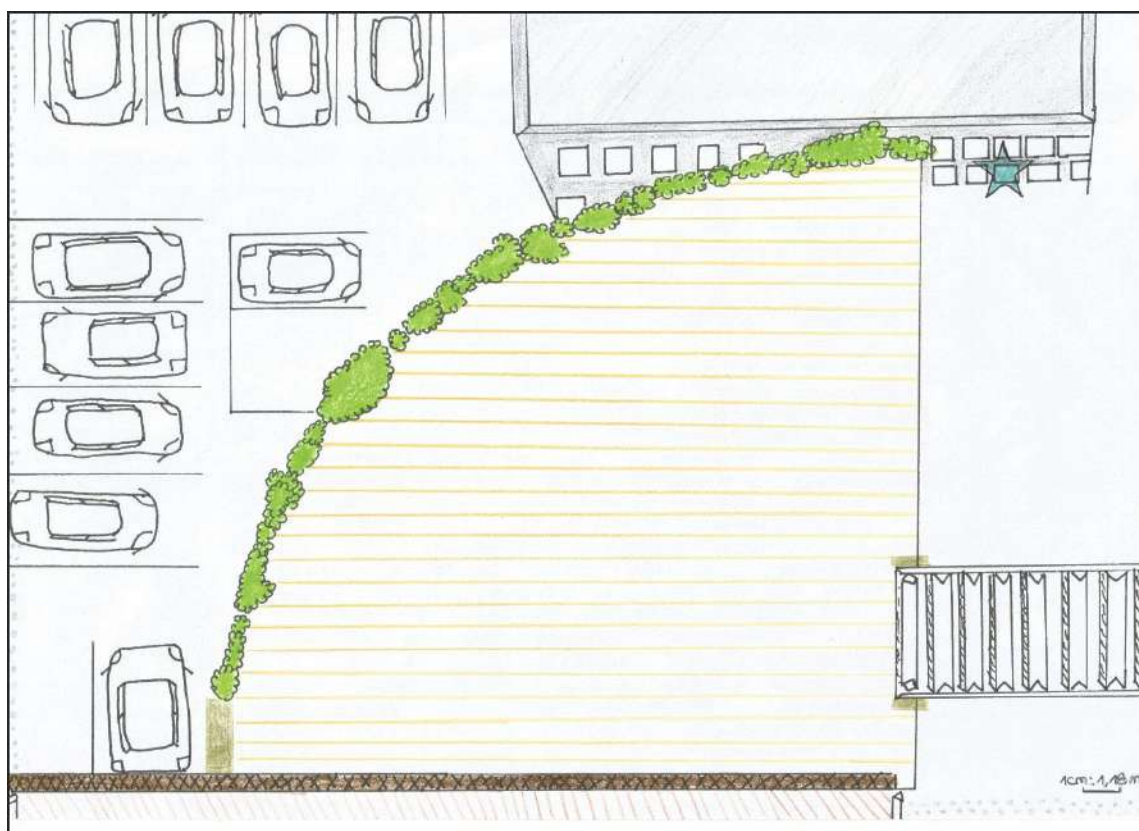
L'enclavement du square semble se poursuivre, notamment avec la présence d'un stade qui est difficilement accessible aux habitants. Les habitants pour accéder au stade doivent entreprendre un grand détour, l'accès direct depuis le Square a été fermé. D'un point de vue spatial, ce stade se situe juste à côté de la Rotonde, un espace plat entouré par des arbres, terrain sur lequel les jeunes jouent au foot. Ce terrain, soit la rotonde, cristallise des conflits entre jeunes et habitants. Sur la photo nous pouvons constater la proximité immédiate entre les espaces collectifs, librement praticables et les logements, juste derrière. Cette même proximité est source de tensions en ce que les jeunes, souvent l'été, ont l'habitude de s'y retrouver pour fumer, écouter de la musique et discuter, ce qui n'est pas du goût des habitants (cf : croquis n°2). Cette cohabitation jeunes/personnes âgées est à l'origine de nombreux conflits au sein de Square, et cette conflictualité ne fait que rendre compte d'une surreprésentation des personnes de plus de soixante ans. Comme a pu le dire Jérôme "c'est une résidence qui possède entre 50 et 60% de plus de 60 ans".

Figure 14 : La Rotonde, une interface



© Sarah Hamache 2025.

Croquis n°2 : La Rotonde entre affrontements et rencontres



La rotonde, une interface entre sociabilité (rencontre)
et tensions

I. Un double mouvement d'ouverture et de fermeture

-  Mur de la séparation entre la rotonde et le stade
-  Potentiel espace de sociabilités et de rencontres (la rotonde)
-  Les arbres: entre intimité et barrière
-  Accès
-  Zones d'enclave

II. La rotonde, une cristallisation des conflits?

-  Le stade
-  Le bureau du baillieur
-  La barre Hopkinson

Tout en poursuivant notre visite, nous prîmes progressivement conscience du fait que les parkings envahissaient l'espace collectif, ce dernier semble mourir sous l'invasion automobile. Une fois la rotonde traversée, nous arrivâmes au niveau d'une petite aire de jeux pour enfants, pour y accéder, un parking doit être traversé. Ensuite, Aya vers la fin de notre visite avec Jérôme, ajouta que les infrastructures de jeux pour les enfants étaient peu nombreuses et que les parents étaient favorables à une extension des aires de jeux. En effet, la photo ci-dessous rend compte de cette faible présence des aires de jeux pour enfants, qui ne semblent se réduire qu'à quelques jeux, en mauvais état. Ce à quoi le bailleur ne s'opposait pas, seul frein comme l'a dit Jérôme "l'augmentation des charges que cela pourrait engendrer, ce qui a tendance à freiner les parents et à limiter les initiatives d'extension des espaces dédiés aux enfants".

Figure 15 : Les aires de jeux pour enfants



© Esteban Traccard 2025.

Pendant cette sortie de terrain, une chose qui m'a particulièrement marquée fut les tensions entre certains habitants et les initiatives impulsées par le centre social. Aya nous expliqua, aux côtés de Jérôme, qu'un jour, alors qu'ils avaient organisé une soirée film non loin du local, certains habitants se plaignirent auprès d'Aya mais aussi auprès du bailleur, avançant que les enfants faisaient trop de bruit, or ils ne visionnaient qu'un film...

Comment rendre le square plus animé si les initiatives proposées par le centre social font souvent voire toujours l'objet de contestations de la part des habitants ? Comment dépasser les tensions et parvenir à un compromis ? Faut-il proposer des activités intergénérationnelles, pour rassembler petits et grands, ou bien proposer des activités séparées pour les différentes tranches d'âge ?

Sarah Hamache

Jérôme Aubrun, directeur du centre social Sainte-Elisabeth nous a fait visiter le Square Hopkinson, dans un premier temps via le bois classé (situé à l'arrière de la cité et sur une colline) espace vert dans une résidence privée, le lieu sert selon les dires de

M. AUBRUN : "le bois sert surtout pour promener les chiens". (en montant on observe un maître avec ses trois chiens).

On comprend ainsi que les espaces internes à la résidence bien qu'accueillant certaines activités par l'intermédiaire du centre social, demeurent sous exploités.

M.AUBRUN : "c'est une résidence qui possède entre 50 et 60 % de plus de 60 ans", "les jeunes, dès qu'ils jouent, les habitants se plaignent", insistant sur le fait que les jeunes y trouvent difficilement une place et se confrontent souvent aux résidents anciennement installés et désirant une forme de tranquillité.

étant interpellé par le potentiel exutoire des jeunes fortement contraints, je rebondis

ESTEBAN : "Comment peuvent-ils s'amuser si toutes les activités au sein du square leur sont proscrites ?"

M.AUBRUN : "dès qu'ils ont l'âge de quitter le Square sans leurs parents, ils sont ailleurs"

Après avoir croisé le groupe de AYA, nous étions donc avec deux guides et dans cette même logique d'occupation du Square, on pouvait observer une certaine ambivalence entre les adultes et les jeunes quant à leur présence et l'usage de cette dernière.

AYA : "Ici (sur le parking) les tontons se rejoignent le soir pour fumer leur chicha et discuter"

chose à laquelle répond Jérôme,

M.AUBRUN : "puis ça permet de surveiller les entrées et venues dans la résidence"

On y voit une forme de surveillance auto-organisée par les habitants du quartier.

Le Square étant fortement enclavé on y observe une entrave à la mobilité avec les lieux hors site, d'autant plus pour les jeunes et les personnes âgées.

Selon moi il existe une dissonance entre la contrainte perçue d'un besoin de tranquillité et la réalisation d'activités sociales sur le site en lui-même via les lettres adressées au bailleur de la part des plaignants et via les deux associations de locataires (qui se sont notamment opposées au projet d'un jardin aromatique au sein du bois classé).

Esteban Traccard

Dès que nous entrons dans le Square Hopkinson, l'enclavement des résidences et des immeubles nous saute aux yeux, l'installation de murs, de barrières et de portes fermées. Ce n'est pas spécifique au square, et retrouve dans de nombreux endroits de Marseille. En suivant Jérôme, nous pûmes relever l'existence d'une rupture générationnelle avec d'un côté des jeunes qui veulent s'amuser, jouer et nouer des relations tandis que de l'autre côté, on observe des personnes plutôt âgées ne souhaitant pas être dérangées par les jeunes, qui peuvent faire du bruit lors de la sieste, ce qui mène à des tensions entre jeunes et seniors, bras de fer inégal, que ces derniers gagnent souvent.

Le premier lieu que nous avons visité avec Jérôme est l'espace boisé, derrière l'immeuble du Square Hopkinson. Un espace à l'accessibilité restreinte (avec l'installation de barrières) ne permettant pas de faire passer une poussette ou un individu qui a un handicap physique. Par ailleurs, le récit de Jérôme des changements de son statut dans le plan d'urbanisme m'a intéressé. Il y a eu le projet d'installation d'un hôpital privé juste au niveau de la friche de l'ancien collège Louis Armand. Pour réaliser ce projet, l'administration a retiré une partie du zonage de l'espace boisé dans les plans d'urbanisme afin de consacrer plus d'espace à la réalisation de l'ouvrage privé. Le découpage établi pour cet hôpital privé qui devait être construit juste sur l'ancienne friche du collège Louis Armand grignotait un peu le bois classé appartenant à la résidence Hopkinson. En conséquence, les habitants, malgré leurs différences et leurs différends se sont mobilisés pour s'opposer au projet d'hôpital privé, et ce pour diverses raisons; les aménagements qu'une telle infrastructure pourrait impliquer (réseau viaire, nuisances sonores, etc). À l'heure actuelle, les habitants ne savent toujours pas si le zonage initial a été rétabli dans les documents de planification.

Hugo Nazin

Cette visite a été réalisée pour Aix Marseille Université dans le cadre de l'Atelier Marseille 4-5, une initiative pédagogique et de recherche qui vise à mettre le contenu des activités pédagogiques et de recherche à disposition du public afin de partager la connaissance pour nourrir le débat démocratique.

L'Atelier Marseille 4-5 est porté par Aix Marseille Université, en coopération avec l'Ecole Nationale du Paysage à Marseille. Elle est soutenue par le laboratoire MESOPOLHIS ainsi que le projet européen FAIRVILLE.

L'Atelier Marseille 4-5 se déploie également en dialogue avec la mairie du 4-5, pour concentrer les études et recherches sur les sites d'intervention municipale, leur contexte, leurs usagers et leurs pratiques, ainsi que la fabrique de l'action publique locale.

Voir l'ensemble de nos activités sur le site

<https://atelier4-5.mmsh.fr/>

Contact: claire.benit@univ-amu.fr



FAIRVILLE



Funded by
the European Union